

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION : L'ECHO DE CHORANCHE

octobre 2017



Edito du Maire:

Dernier trimestre 2017 : c'est l'occasion de faire un point sur les dossiers et les travaux de l'année...

La période estivale s'est bien déroulée, le camping a connu un bon bilan en août où certains jours il affichait complet sur ses 20 emplacements mais plus mitigé sur le début de saison où le temps n'a pas été au rendez-vous ne favorisant pas une fréquentation optimale. Ce qui correspond à ce qui a été relevé un peu partout autour de nous.

Les travaux programmés ont été effectués : route du Faucon, sanitaires publics et point d'eau sur la place du village, rafraîchissement des bâtiments communaux, entretien courant des voies communales...

Depuis la rentrée c'est avec plaisir que nous voyons du monde qui se presse devant le point d'arrêt du car dans le village : des enfants mais aussi de jeunes mamans qui se retrouvent lors du ramassage... Une nouvelle animation bien sympathique pour cet espace !

C'est aussi l'arrivée des feuilles d'impôts... Vous avez pu noter des nouveautés, une taxe spéciale prélevée pour l'établissement public du Dauphiné (EPFL), dont la mission est de réaliser des réserves foncières pour les collectivités territoriales qui auraient des projets mais pas complètement aboutis ni financés. L'EPFL porte le foncier et peut réaliser des aménagements puis rétrocède le tout aux collectivités lorsque leur projet est mûr. Une autre sur la taxe d'habitation où une part du taux communal est transféré à l'intercommunalité mais au total l'imposition est moindre. Le reste des taux communaux n'a pas augmenté, le taux intercommunal est à la baisse (effet fusion) et le taux de la taxe des ordures ménagères constant. Cette taxe a fait l'objet d'un grand débat au sein de l'intercommunalité : taxe ou redevance ? Les communes de l'ex CCBI étaient à la taxe mais pas les communes des deux autres intercommunalités qui avaient préféré la redevance... La différence ? la redevance payée directement par les redevables peut être différenciée selon la composition du foyer et le volume produit, à priori donc plus juste... mais c'est sans compter sur les mauvais payeurs qui ne s'acquittent pas de leur contribution laissant aux autres le poids financier de la dépense collective. Or cela est tout aussi injuste pour ceux qui payent... Et le niveau d'impayés sur le territoire pratiquant la redevance a de quoi faire frissonner chacun d'entre nous (plus d'un million d'euros)... Alors oui la taxe qui est assise sur la valeur locative foncière sans autre forme de calcul et de modulation, a un grand avantage : payée par le biais des impôts fonciers, très peu ou pas d'impayés... qui s'en affranchirait allègrement ?

Plus globalement ce sont les sujets de la citoyenneté et du civisme qui se posent... Comment concilier la mise en place de mesures justes et cohérentes avec l'action constante, répétée voire revendiquée par certains de passer toujours et encore entre les mailles du filet ?

A mon sens nous avons tous une responsabilité dans la société et sur le territoire dans lequel on vit. Cela commence partout et tout de suite.

« Seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin ».

Bien cordialement

Geneviève MOREAU-GLENAT

NB: Ce bulletin d'information peut vous être transmis par mail, il suffit d'en faire la demande en adressant vos coordonnées à la Mairie: mairie.dechoranche@wanadoo.fr - octobre 2017- trimestriel - Edité par la commune de Choranche (Isère) - Directeur publication: G. MOREAU-GLENAT - Secrétariat de mairie ouvert lundi et jeudi de 8h00 à 16h30 - tel : 04 76 36 01 65

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION : L'ECHO DE CHORANCHE

octobre 2017

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

- **conseil du 31 mars 2017 (erratum) :** une subvention de 300€ a été accordée à l'association BALME ETRANGE.
- **conseil du 9 juin 2017 :**
 - **deux subventions accordées pour un montant de 100€ chacune :** l'une à l'AMICALE DES DONNEURS DE SANG de St Romans pour soutenir les prises en charge des collectes de sang du canton et l'autre au SOUVENIR FRANCAIS afin de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France, association présente à Choranche lors des commémorations
 - **subvention pour la Commune de Pont-en-Royans dans l'objectif de faciliter l'installation des deux médecins :** la commune de Pont a proposé aux communes voisines Rencurel / Chatelus / Choranche / Auberives-en-Royans / Saint André en Royans, de participer aux frais d'aménagement. En effet pour répondre aux besoins de cette double arrivée, le cabinet médical était à refaire et si les propriétaires du local ont pris à leur charge les gros travaux, les frais de peinture et de rafraîchissement ont été supportés par la commune de Pont-en-Royans. Une proposition de répartition au prorata des habitants concernés est proposée, ce qui fixe la participation de Choranche à 600€.
- **conseil du 30 juin 2017 :**
 - **Elections des représentants aux élections sénatoriales du 24 septembre 2017 (1 délégué et 3 suppléants)** à la préfecture de Grenoble : délégué titulaire G. MOREAU-GLENAT et en tant que délégués suppléants L.DROUOT, Y.DETURIN et M.RANCOUD GUILLON.
 - **Demande de subvention pour un projet de classe découverte :** après examen du plan de financement de ce projet, le conseil municipal s'étonne du coût global assez important et de l'urgence de se prononcer bien avant la rentrée. Des pistes de réduction de ce coût pourraient être envisagées (revoir les activités proposées, rechercher des participations complémentaires...). Ceci étant, le conseil municipal décide de participer à ce projet à hauteur de 100€ pour chaque enfant de Choranche qui partira dans le cadre de cette classe découverte.
 - **Rénovation bâtiment communal ex EDF au-dessus du camping municipal :** selon les devis obtenus, le coût de cette réhabilitation serait d'environ 51 000€ HT comprenant des travaux de plomberie, d'électricité, de peinture, d'isolation et rénovation des fenêtres. Le conseil municipal adopte le principe de cette rénovation sous condition de vérifier l'état de la toiture et dépose un dossier de subvention au département dans ce cadre.
- **conseil du 8 septembre 2017 :**
 - **Adhésion au Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de l'Isère,** association loi 1901 reconnue d'intérêt général. Missionné pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie, il accompagne depuis plus de 35 ans les collectivités territoriales, les administrations, les professionnels et les particuliers, dans leurs démarches de projet sur l'ensemble du département. Les communes peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. L'adhésion est fixée à 60€ pour les communes de moins de 500 habitants.
 - **Modification des statuts du SMABLA :** les communes d'Hostun et de la Baume d'Hostun, adhérentes au SMABLA, ont rejoint l'Agglomération Valence Romans Agglo. Pour leur permettre de continuer de bénéficier de tous les services relevant de la compétence du SMABLA, il convient de modifier les statuts pour intégrer Valence Romans Agglo au titre des collectivités participantes.
 - **demande de subvention de l'ACCA :** lors du conseil du 30 juin, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le principe du renouvellement de la subvention accordée en 2016, mais l'examen de cette demande a été reporté afin de recueillir les comptes de cette association comme cela est demandé à l'appui de toute demande de subvention. Toujours dans l'attente de la communication de ces documents comptables, il a été décidé de reporter à nouveau cette prise de décision.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION : L'ECHO DE CHORANCHE

octobre 2017

- **des dossiers de demandes de subvention ont été déposés et acceptés par le Département** : rénovation de l'espace abris bus en bas de la mairie, maison ex EDF au camping et travaux de sécurité sur la voie publique (affaissement de la chaussée, réfection des tampons dans le village...) – il reste à affiner le détail et la programmation de ces travaux -

- LES INFORMATIONS DU CONSEIL :

- **travaux sur la voie communale du Faucon** : l'entreprise CHEVAL, désignée pour l'élargissement et le reprofilage, est intervenue en juillet en même temps sur la partie basse sur la commune de Saint André. Des travaux complémentaires s'avèrent nécessaires pour une réhabilitation sur la longueur de cette voie. De nouveaux devis ont été demandés et les travaux à programmer avant la fin de l'année.

- **un miroir a été installé** en face de la sortie de la route de Vezor pour mieux sécuriser cet accès (704 €)

- **le dossier Village Etape** : les sanitaires publics et le point d'eau à côté des conteneurs d'ordures ménagères ont été réalisés par Gilles DACIER - LES CABANES DE JULES - et René UZEL (8 078€ HT). Il reste la livraison et l'installation de la borne électrique (+ racks à vélo) pour début 2018 et la 2nde tranche au camping avec la réhabilitation de l'espace d'accueil comportant un abri à vélos (programmation 2017-2018) pour 19 200€ HT – rappel : dossier subventionné par le département et la région à 76%) soit un reste à financer de 6 550€ pour la commune pour un total de 27 295€ de travaux.

- **pollution du ruisseau du Gournier à hauteur du Jorjane** : les services eau et assainissement de l'intercommunalité doivent venir nous aider à en déterminer l'origine et surtout la suite à donner - de nouvelles investigations seront programmées.

- **Eclairage public** : Ce dossier est complexe car les avis sont très partagés. Il est à noter par ailleurs que les 2/3 des habitants de Choranche ne bénéficient pas d'un éclairage public. Pour autant afin de prendre en compte les demandes diverses, le conseil municipal du 30 juin a validé une nouvelle modulation de l'éclairage public pour la période estivale soit de minuit à 6h du matin (contre 23h – 5h). Cette mesure pour juillet et août permettait aux activités saisonnières (hôtel, restaurant, gîtes, camping ...) d'avoir une amplitude plus importante en fin de soirée et aux habitants d'expérimenter cette même facilité. Et en septembre de revenir à la tranche de 23h - 6h qui paraît être la plus cohérente pour notre village.

Or nous avons des difficultés pour régler l'horloge astronomique sans appui technique extérieur, ce qui n'a pas permis de respecter l'horaire estival délibéré. Ce problème technique devrait être résolu sous peu pour une application des horaires d'hiver : 23h - 6h - il est à noter un gain de presque 9 000kwh -

Bien entendu, il est rappelé que sur les espaces publics ou même privés (jardins...) il est demandé d'éviter toute nuisance sonore qui pourrait gêner le proche voisinage.

- **Coopération entre Choranche et Châtelus** : l'idée est d'échanger régulièrement entre les élus des deux conseils sur des sujets en commun soit à titre de partage d'information soit pour travailler et agir ensemble sur ces dossiers. Au menu des premières réunions : la problématique du réseau internet/téléphonie, les projets communaux notamment touristiques, la signalétique, le SMABLA et la sécurité routière...

Dans le même esprit, des rencontres avec les élus de la commune de Pont-en-Royans permettent aussi des échanges : qualité de la ressource en eau (beaucoup d'amélioration depuis l'épisode trop chloré) et les tarifs pratiqués, partage d'informations (maison des services publics, contraintes de circulation...).

- **Téléphonie et liaison internet** : on ne lâche rien ! la prise en compte au niveau national des difficultés de Choranche est toujours en cours de discussion... Nous avons alerté le Président du Département, JP.BARBIER, et celui de la Région, L.WAUQUIEZ, en rappelant notre demande d'accéder à la 4G en attendant l'arrivée de la fibre (2021 au mieux), équipement qui ne desservira pas tous les hameaux alors que la 4G permettra une couverture plus large. Nous avons même noué des contacts avec des opérateurs privés pour obtenir des études de faisabilité et un chiffrage.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION : L'ECHO DE CHORANCHE

octobre 2017

LES DATES A RETENIR :

- **11 novembre 2017 à 10h45 (départ de la mairie)** : commémoration de l'armistice de 1918 - la présence d'un piquet d'honneur du 7eme Bataillon de Chasseurs Alpains de Varcès n'est pas encore confirmée. Selon le cas l'horaire pourra être modifié. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert comme à l'habitude par la municipalité.

- **23 décembre 2017 à 14h00** (horaire à confirmer) : traditionnel arbre de Noël des enfants. Cette année Choranche aura le plaisir d'accueillir les enfants des communes ses voisines, Châtelus et Presles, autour d'un spectacle suivi d'un goûter. Et bien sûr en présence du Père Noël !

- **le samedi 18 novembre visite des grottes de Choranche** : après la diffusion de l'émission **Des Racines et des ailes** consacrée à l'Isère, Laurent GARNIER, Directeur du site des Grottes a proposé d'inviter les habitants de Choranche pour une visite spéciale. Une belle manière de fêter ensemble les 50 ans de l'acquisition de ce site par Messieurs GARNIER- MANTOVANI et POMMIER.

- EN BREF :

- nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel agent technique THIBAULT REY en fonction depuis le 1^{er} août mais nul doute que beaucoup d'entre vous le connaisse déjà tant on le voit s'affairer de partout!

- Bienvenue aussi aux nouveaux arrivants du village : Mmes CHAPERTE, MELINE, LEGOUT, SARRET et Mr LE MEN.

- bienvenue aussi au jeune Léo qui a rejoint sa sœur SHANNA au foyer de Lola et Hugo STILLE. Félicitations aux parents!



Journées citoyennes : samedi 9 et 16 septembre 2017- Objectif : défricher les bords de Bourne à l'aire de pique-nique. Même si le temps ne nous a pas aidés, à chaque fois 7 à 8 volontaires se sont retrouvés pour couper, tailler, enlever les roncesetc. Le résultat est là : l'aire de pique-nique offre à nouveau un superbe point de vue sur la rivière.

L'association « des chemins pour tous » participait à cette action.

Merci à tous !

-Aménagements au village : deux jeux pour enfants montés sur ressort vont venir égayer l'espace à côté du jeu de boules sur la place (1 485€ HT). Des dévidoirs avec des sacs en plastique (sur la place et sur la façade de la mairie) permettent aux propriétaires d'animaux de laisser propres les espaces publics.

-Des travaux en réflexion :

- réfection route du village suite à l'affaissement d'un regard à proximité de l'Eglise (automne),
- réhabilitation de l'espace d'affichage et de l'arrêt de car scolaire suite à la dépose de la cabine téléphonique,
- mise en place de ralentisseurs dans le village : en attendant un marquage au sol « zone 30 » a été apposé.

- la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Marcellin accueille ces jours-ci son nouveau commandant, **le capitaine GIOP**. Le lieutenant GRZYCH reste en poste.

-acquisition CCAS (145 000€) : toujours en cours ! Le dossier piétine chez le notaire du CCAS notamment pour assurer la purge des droits de préférence des propriétés riveraines. Un contact a été pris auprès du référent du CCAS pour l'alerter sur la lourdeur de la procédure et notre incompréhension. A suivre –

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION : L'ECHO DE CHORANCHE

octobre 2017

L'INTERCOMMUNALITE : Saint Marcellin-Vercors-Isère Communauté de Communes

Désormais pour tout savoir sur la nouvelle communauté (services, communes membres, comptes rendus, actualité du territoire...) : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr>.



BALME ETRANGE

BALME ETRANGE :



- **Le vide grenier du dimanche 23 juillet 2017** a connu un beau succès avec de plus en plus d'exposants et pas mal de monde autour des différents stands. Le concours d'épouvantails a été complété cette année d'une animation poétique.

L'ACCA de Choranche a tenu un étal très bien fourni en pains et pognes, le tout cuit au feu de bois...et qui sont partis bien avant midi !

A l'année prochaine !

- **Le 23 septembre** dernier à la salle polyvalente de Choranche, l'association Balme Etrange a organisé la diffusion en avant-première du film « l'île inconnue » qui sortira prochainement à la télévision.

Ce film a été tourné par Gilles Santantonio (cinéaste des films pour Ushuaïa avec Nicolas Hulot) qui a suivi pendant 2 mois les membres d'une expédition scientifique spéléologique sur une île déserte et inconnue dans le sud de la Patagonie chilienne. La présence de Georges Marbach, un des membres de cette expédition, a permis un échange à l'issue de la projection. Des images magnifiques et une découverte magique de ce territoire méconnu. Merci de cette belle initiative et de ce moment de partage !

LE BLOG : <http://choranchemairie.blogspot.fr/>

Vous trouverez sur le blog de la Mairie de Choranche toutes les photos et les informations sur l'actualité municipale. *Laurent Drouot*

ACTUALITES :

- **le 8 mai 2017** a eu lieu la commémoration de la fin de la 2eme guerre mondiale à Choranche, en présence d'un piquet d'honneur du 7eme bataillon des Chasseurs Alpains de Varcès, d'une délégation des Sapeurs-Pompiers de Pont-en-Royans et du Souvenir Français.

Merci aux portes drapeaux, **Mrs ROUX** et **CHARBONNEL**, à **Donavan** et **Noemie BELLE** qui ont porté la gerbe aidés par **Daniel PUZIN** et enfin merci aux représentants de Chatelus qui étaient à nos côtés. Un moment de convivialité a suivi à la salle polyvalente, toujours très apprécié par tous.

Il est à noter que **lors de la cérémonie du 19 mars 2017** c'est **Alexis GARRIVIER** qui a posé la gerbe au monument aux morts en présence de **Mr VICAT** du **Souvenir Français**.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION : L'ECHO DE CHORANCHE
octobre 2017



Une pensée particulière pour honorer la mémoire de Daniel qui nous a quittés le 17 mai 2017.

- le vendredi 28 avril 2017, le RAID INSA-ORANGE de Lyon a traversé Choranche : 200 étudiants accompagnés d'une centaine d'organisateur.



Au départ du Faz sous la neige, les participants ont couru jusqu'au site des Grottes, puis après une épreuve de via corda, ils ont repris leur pas de course en descendant le chemin jusqu'à la Ranconnière, puis le chemin des vignes pour traverser le village et rejoindre le chemin du Martinet...

A Pont Rouillard les vélos les attendaient pour une arrivée à Saint Jean en Royans. Beaucoup nous ont promis de revenir sous le soleil pour mieux profiter du paysage ! **Vous**

retrouvez toutes les photos sur le blog de la Mairie....

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION : L'ECHO DE CHORANCHE
octobre 2017



- le 22 juin 2017, l'Etablissement Public Numérique du Royans a posé sa valise d'information/formation à la salle polyvalente de Choranche. Lors de cet après-midi, ouvert à tous les habitants de Choranche et Châtelus, certains d'entre nous ont pu poser des questions et parfaire nos connaissances informatiques. Pour une autre session vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

- ANNONCE DU SMABLA : ... STOP AUX LINGETTES ... Un nouveau fléau

Le discours cynique des publicitaires qui insistent sur le fait qu'elles sont biodégradables et qu'elles sont même : « *Jetable dans les toilettes* ».

Biodégradables ? Oui, dans une certaine mesure, mais surtout très résistantes et pas dissoutes instantanément contrairement au papier toilette.



Une fois dans les réseaux d'assainissement, elles s'amalgament, forment des amas de fibres, s'enroulent autour des matériels et équipements électromécaniques entraînant bouchages de conduites, pannes et casses d'équipements.

Jetez-les dans les poubelles mais pas dans les WC, tout comme les serviettes hygiéniques et leurs applicateurs, serpillères, cotons tiges et autres préservatifs... la liste est longue ! **Les toilettes ne sont pas une poubelle.**

- **Notre territoire inspire les cinéastes !** Lors du tournage du film « Marche ou crève » de Margaux Bonhomme des plans ont été réalisés à Choranche sur la route du Faucon et sur celle de Villard de Lans après l'embranchement des Grottes...ce qui a occasionné certes quelques légères perturbations mais nous sommes impatients de retrouver nos paysages sur le grand écran ...date de sortie non communiquée.

- LES EXTINCTEURS sont disponibles à divers endroits stratégiques de la commune :

- 1- mairie : 1 extincteur à eau pulvérisée à gauche en entrant dans la mairie.
- 2- couloir d'accès aux appartements communaux au niveau de la porte de la cave: 1 extincteur à poudre.
- 3- salle polyvalente : deux extincteurs à poudre 1 coté bar et un à l'opposé de la salle.
- 4- camping au niveau des sanitaires : 2 extincteurs à poudre.
- 5- 5 extincteurs à poudre sont disposés dans les hameaux : **Bournière / B.BOURNE-BRANCHU, Nuges / Mr MACAIRE, Faucon / Mr ROUX, Chartreux / B. BELLE, Celliers / JP LYARD.**

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION : L'ECHO DE CHORANCHE
octobre 2017

Ils sont régulièrement contrôlés et remplacés.

Utilisation des extincteurs :

-Les consignes de sécurité : pensez à couper l'électricité pour votre sauvegarde, à garder la porte fermée du local pour éviter la propagation, à prévenir les pompiers au numéro 18.

-Extincteur à eau pulvérisée, il agit par refroidissement : il faut retirer la goupille appuyer fortement sur la poignée et se saisir de la canne, diriger l'extrémité de la canne vers la base des flammes à 30 cm maximum appuyer sur le robinet, durée d'utilisation 30 secondes environ.

-Extincteur à poudre, il agit par étouffement en privant le feu d'oxygène, la mise en service est la même que celui à eau pulvérisée.

La matinée du 2 décembre 2017 sera consacrée à la formation à l'utilisation du défibrillateur et des extincteurs vous pouvez dès à présent vous inscrire directement à la mairie ou par messagerie mairie.dechoranche@wanadoo.fr.

Pas de limite d'âge seulement envie de participer. *Laurent DROUOT*.



- **Un grand merci à Tineke BOT pour cette réalisation** -

- **Echo de Choranche d'octobre 2017** -